

Club Arc Alpin

CAA

Compte rendu de la 2^{ème} rencontre des responsables protection de la nature

28 et 29 mai 1999 au siège du Club Alpin Suisse à Berne

(traduit de l'allemand)

Présidence : Jürg MEYER (CAS¹)

Présents : Thomas SCHMADRA (AVS²), Edmund GASTEIGER (AVS)
Alberto GHEDINA , le samedi seulement (CAI³)
Jean-Pierre BURAUD (CAF⁴), Jean SPETH (CAF)
Norman NIGSCH (LAV⁵)
Jürg MEYER (CAS⁶)

Excusé : Peter HASSLACHER (OeAV)

Non représentés : DAV⁷, Club Alpin de Slovénie

Ordre du jour

1. Rapports des activités
2. Libre accès / organisation du flux touristique
3. Sports en nature et environnement (+Compétitions de Ski de Montagne)
4. Aménagement dans les Alpes (domaines skiables etc.)
5. Convention Alpine
6. Formation nature environnement
7. Relations avec d'autres organisations
8. Divers
9. Comment continuer ? / Prochaine rencontre

Les décisions sont encadrées et marquées par le symbole : ☞

¹CAS : Club Alpin Suisse

²AVS : Club Alpin Sud-Tirol

³CAI : Club Alpin Italien

⁴CAF : Club Alpin Français

⁵LAV : Club Alpin Lichtenstein

⁶CAS : Club Alpin Suisse

⁷DAV : Club Alpin Allemand

Accueil

Par J. MEYER pour l'organisation.

Par P. MÄDER, directeur du siège du CAS, pour qui :

- Le CAA ne doit pas uniquement prendre en charge des problèmes de protection de la nature.
- D'autres thèmes importants du CAA pourraient être :
 - Système d'information englobant tout l'espace alpin.
 - Politique des refuges.
- La protection de la montagne est toutefois un thème important du CAA.

☞ Proposition adoptée : le club organisateur prend également en charge la présidence de séance, y compris la préparation de l'ordre du jour.

Rapport des activités des membres

Il avait été demandé aux participants de faire un bref rapport sur les activités de protection de la nature et de l'environnement dans leur club. Cette commission étant encore jeune, ce rapport s'est en partie traduit par une présentation de la structure et de la situation générale de la protection dans le club concerné. Nous ne retenons pas ces rapports ici. Les documents des différents participants, présentant un intérêt général, seront joints à l'annexe aux délégués au CAA.

☞ A l'avenir les représentants devront envoyer à l'organisateur, avant la rencontre, un résumé des activités dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement dans leur club pour l'année écoulée.

Libre accès / organisation du flux touristique

Le questionnaire élaboré par l'OeAV, suite à la décision prise lors de la rencontre de 1998 à Innsbruck, sur le Statu Quo du libre accès n'a pas été retourné par CAI et LAV. Ceci devrait bientôt être fait afin que puisse être établi un bilan initial sur l'ensemble alpin.

Il existe deux documents de référence pouvant servir de base pour une politique du CAA. Ils sont présentés et discutés.

UIAA-IUCN, Barcelone 1998 :

Access and conservation on crags and cliffs

Ce document de base, élaboré par des représentants de l'UIAA et de l'IUCN, ne traite cependant que de l'accès et de la protection des sites d'escalade en moyenne montagne. De par son inspiration et son esprit, il a toutefois une validité générale.

Mountain Wilderness France :

Montagne et Alpinisme : une charte pour l'an 2000

La proposition de cette charte a été prise par « Mountain Wilderness France » à la suite des « Premières Journées Européennes de la Montagne » d'octobre 1998 à Autrans. Elle englobe tous les domaines de l'alpinisme, le libre accès n'étant qu'un aspect parmi d'autres. J. Meyer pense qu'elle constitue une excellente base pour une charte alpine pour la compréhension de l'escalade et qu'il s'impose d'en discuter dans le cadre du CAA. Ceci constituerait de plus, par ailleurs, un pas important pour combler le déficit de communication et de coopération entre les espaces alpins de langue latine et germanique. Le CAS, de par sa position « médiane », pourrait jouer un rôle coordinateur.

☞ Nous adressons les indications et demandes suivantes aux présidents du CAA :

- Une position commune du CAA concernant le libre accès et l'organisation du flux touristique est, selon nous, hautement souhaitable. Nous prions les présidents de se préoccuper de ce sujet.
- La position du CAA doit aller dans le sens et l'esprit des UIAA-UICN Guidelines.
- Le projet « Montagne et Alpinisme : une Charte pour l'an 2000 » de « Mountain Wildernes France » est très bon. Le CAA doit s'occuper de la question et y travailler afin d'aboutir à *une déclaration alpine concernant une pratique raisonnable de l'escalade*. Etant donné que la charte inclut le sujet du libre accès et de l'organisation du flux touristique, il n'y aurait pas besoin d'un document séparé.

☞ Compte tenu de sa grande expérience dans le domaine du libre accès il sera demandé au DAV d'élaborer une proposition concernant une position du CAA. (*Texte qui suit incompréhensible*)

Entre temps « Mountain Wildernes France » a été informé par J. Meyer que les représentants de protection de la nature du CAA se font forts d'adapter le projet. Mountain Wildernes apprécierait.

Sports en nature et environnement (+Compétitions de Ski de Montagne)

Généralités

Ce thème est très lié à celui du Libre accès / organisation du flux touristique. Proposition aux présidents du CAA :

☞ La position de base du CAA concernant la relation toute en tension « Sports en nature- Environnement » doit s'appuyer sur l'existant. La position de base du rapport UIAA-UICN doit s'y exprimer.

Le mieux est de formuler la position de base du CAA dans le cadre d'une charte globale. On propose d'adapter le projet de « Mountain Wildernes France » : « Montagne et Alpinisme : une charte pour l'an 2000 ».

Compétitions de Ski de Montagne

De plus en plus de sociétés (fabricants de skis et de fixations) sont intéressées par des compétitions professionnelles. Par exemple Fritschi (CH) avec le « Diamir Race » dans l'Oberland Bernois. Apparemment Fritschi a convenu de directives communes avec le DAV (principe de base du DAV : pas de compétitions en dehors du domaine des pistes).

Le sujet est en attente au niveau de l'UIAA étant donné qu'il s'agit de la prise en charge du patronage des compétitions par l'UIAA.

L'AVS présente une proposition pour un document de base. Celui-ci est un mélange des directives de l'UIAA, de la convention DAV-Fritschi et du point de vue de l'AVS. Cette proposition doit être soumise aux présidents du CAA pour discussion.

☞ La proposition de l'AVS doit être transmise aux présidents du CAA. L'AVS s'en charge.

☞ Après la réunion cette proposition a été retirée, suite à une demande de Cl. Eckhardt (UIAA/CAA/CAF) faite au CAS et à l'AVS, ceci afin de ne pas compromettre l'accord entre UIAA et ISMC. Le CAA ne doit exprimer sa position de principe sur les Compétitions de Ski de Montagne que lorsque leur parrainage par l'UIAA sera assuré.

Aménagement dans les Alpes (domaines skiables etc.)

Un questionnaire adressé avant la réunion sur le sujet « Aménagement » a été rempli sauf par le CAI et l'OeAV. Les résultats peuvent se résumer comme suit :

Nouveaux domaines skiabiles :

D'actualité variable suivant les régions. A l'exception des Alpes Bavaroises et du Lichtenstein il y a partout d'importants projets à prendre au sérieux.

Les clubs OeAV, AVS, CAS, CAF et CAI sont tous plus ou moins engagés contre au moins une partie de ces projets. Ils justifient cette opposition par des mentions explicites dans leurs documents de base, à savoir : leurs statuts ou des documents spécifiques concernant la protection de la montagne.

P. Hasslacher, absent pour raison de santé, a émis par écrit le vœu que le CAA prenne une position claire face à la vague actuelle de nouveaux aménagements et de liaisons, et qu'il ne se contente pas d'en transférer la responsabilité à la CIPRA. Les participants soutiennent cette proposition.

- ☞ Demande aux présidents du CAA : Le CAA doit s'exprimer de manière claire et critique sur les aménagements prévus dans les domaines skiabiles.
- ☞ P. Hasslacher doit proposer aux présidents du CAA une position du CAA, basée sur les documents de base des membres.

Autres aménagements techniques :

L'aménagement des routes locales semble un sujet d'actualité (routes d'alpage et forestières). Certains clubs y sont engagés.

Concernant les traversées des Alpes, les projets : Alemagna et l'autoroute du Mercantour sont considérés comme d'actualité par les clubs concernés (dans ce cas l'intervention passe par la Convention Alpine).

Au Sud-Tirol et en Suisse le problème des aéroports et héliports est d'actualité. Les clubs concernés y sont engagés.

D'autres aménagements techniques tels que : lignes à haute tension, golfs et installations hydrauliques ne sont que sporadiquement d'actualité et quelques clubs y sont engagés.

Aménagements pour les sports de montagne

Bien que partout présent, le sujet : « nouveaux refuges » n'est nulle part un sujet brûlant. La position de tous les clubs est plutôt critique. Il ne semble pas souhaitable de construire de nouveaux refuges.

Les aménagements dans le domaine de l'escalade, du canyoning et des via ferrata sont surtout d'actualité. Dans ces domaines il ne se dégage pas encore de position homogène sur l'ensemble du massif. Il semble que dans l'espace germanique il y ait plutôt une position critique vis à vis de l'aménagement de canyons.

- ☞ Proposition aux présidents du CAA : Le CAA doit formuler une proposition commune sur le sujet : sports de montagne / sports de nature. Ceci ne peut se faire que dans le cadre d'une charte globale. Le projet « Montagne et Alpinisme : une Charte pour l'an 2000 » est proposé comme modèle.

Convention Alpine

Ce sujet n'a pas été traité par suite de l'absence, pour raison de santé, de P. Hasslacher.

Formation nature environnement

Les résultats du questionnaire envoyé avec l'invitation sont donnés en annexe.

Bilan : Exception faite du DAV (et éventuellement de l'OeAV) il existe dans les clubs du CAA un grand potentiel et un grand besoin du côté des représentants de protection de la nature d'améliorer la formation à la protection de la nature et de l'environnement. Concernant le CAA l'échange d'informations, de supports et d'expérience peut et doit y contribuer.

Université d'été CIPRA « Préoccupation : les Alpes »

La question s'est posée de savoir si l'Université d'été CIPRA « Préoccupation : les Alpes », organisée pour la deuxième fois, devait être conseillée, voire imposée, aux sections des clubs membres du CAA.

☞ Ce stage est estimé non adapté aux responsables de section « moyens », étant donné qu'il n'est pas assez près de la pratique et que sa durée est trop longue. N. Nigsch est chargé de transmettre cet avis à la CIPRA.

Affiche Environnement du CAA

J. Meyer propose de réaliser une affiche sur le thème : Escalade Nature et Environnement. Cette affiche constituerait le premier signe visible du CAA à l'extérieur. Le poster doit paraître dans toutes les langues de l'espace du CAA et comporter les logos de tous les membres du CAA ainsi que celui du CAA lui-même.

Un avant projet (de sujets et de contenus) pourrait encore être envoyé à tous courant 1999.

☞ Le projet est approuvé par les présents. L'approbation du DAV, de l'OeAV et du Club Alpin Slovène sera demandée.

- Il est demandé aux présidents du CAA de soutenir le projet.
- L'objectif est un tirage pour l'été 2000.

Relations avec d'autres organisations

CIPRA

A part en France, les relations des représentants de protection de la nature avec la CIPRA sont bonnes. Le CAF essaye de réactiver CIPRA-France, qui manque de dynamisme, et de se rapprocher du « groupe montagne » de UICN France qui est assez actif.

UIAA

Les contacts sont assurés, à la commission protection de la montagne, par les représentants suivants :

AVS : Axel Wink

CAI : Giulia Barbieri

CAF : Claude Eckhardt (bureau de l'UIAA)

CAS : Jürg Meyer

L'UIAA est considérée comme lourde et peu efficace.

CIAPM

Le CAS, le CAF et le CAI y sont représentés. La liaison y est assurée.

On demande que la protection du Mont Blanc ainsi que son inscription au patrimoine naturel mondial par l'UNESCO soit aussi traité par le CAA.

☞ Demande aux présidents du CAA : Il est proposé qu'en concertation avec le CIAPM (présidente : Barbara Ehringhaus, Suisse) ils adressent une lettre à l'Union Européenne ainsi qu'aux ministres de l'environnement de France, d'Italie et de Suisse afin d'apporter leur soutien aux préoccupations du CIAPM (meilleure protection du Mont Blanc et proposition de classement au patrimoine naturel mondial).

Mountain Forum

Au printemps 1999 a eu lieu une rencontre de représentants du CAA de la CIPRA et de NFI avec Mountain Forum. Le CAA, ainsi que les autres organisations, fait partie des interlocuteurs de Mountain Forum pour l'espace alpin. Les coordonnées de Mountain Forum sont :

Mountain Forum
 Françoise Mees
 c/o UICN
 28, rue de Mauverney
 CH-1196 Gland
 Tel ++51 (0)22 999 02 24 Fax ++41 (0) 22 999 00 20
 e-mail : europa@mtnforum.org
 Internet : www2.mtnforum.org

Mountain Wildernes

Les contacts avec Mountain Wildernes sont assurés par les représentants de : CAF, CAI et CAS.

Divers

Projet N. Morelle

Le projet CIPRA : « Formation à l'environnement dans les refuges » a été réalisé par Nathalie Morelle. L'auteur est à la recherche de subventions, dans les clubs membres du CAA, pour la publication du rapport final en quatre langues.

CAF : rien de concret. J. Speth doit suivre l'affaire.

AVS : pas de financement direct. Achat de 50 exemplaires.

CAS : pas de financement direct. Achat d'un nombre d'exemplaires à déterminer.

CAI : n'est pas encore informé de la question.

Adresses

☞ Tous les responsables protection de la nature du CAA souhaitent recevoir le courrier et les comptes rendus des manifestations du CAA. Ils doivent figurer sur la liste des destinataires. (Adresses en annexe)

Souhaits pour la réunion des présidents du CAA

☞ Demander au club Slovène, qui est responsable pour la protection de la nature. Des demandes préalables à cette rencontre n'ont pas été suivies de réponse.

☞ Publier des articles dans les revues des clubs sur les rencontres et activités du CAA pour mieux le faire connaître. Toujours y associer le logo du CAA. Adresser ce logo par e-mail aux participants.

Comment continuer ? / Prochaine rencontre

☞ Une rencontre annuelle est maintenue. L'échange d'informations est considéré comme très précieux.

☞ Un résumé des activités dans les différents clubs doit être envoyé préalablement.

☞ 1 à 2 sujets doivent, chaque année, faire l'objet d'une discussion approfondie. Ils peuvent donner lieu à des recommandations ou des demandes pour la conférence des présidents.

☞ Les rencontres doivent avoir lieu suffisamment tôt avant la conférence des présidents.

☞ Rencontre 2000 : Décision en automne 1999, dépend de :

- Réunion UIAA-MPC (mai ou juillet)

- Réunion des responsables protection de la nature du DAV
- Faire coïncider avec réunion du CAI 1^{ère} semaine de juillet 2000

Berne le 12/8/1999, rédacteur :

Jürg Meyer
Responsable protection de la montagne
Club Alpin Suisse

Question	AVS	DAV	LAV	CAS	CAF
Ton club a-t-il un concept pour la formation « Nature et Environnement » ?	non	oui	non	oui (projet)	oui
Existe-t-il des cours du club central ?	oui	oui groupe d'enseignants	non	oui	partiellement
Existe-t-il des cours dans les sections ?	oui (excursions)	oui	non	partiellement (excursions)	partiellement (excursions)
Est ce que le sujet : « Nature et Environnement Alpins » sont intégrés dans la formation de :					
...guide d'enfants	+	+/-	+ insuffisant	+/- insuffisant	non
...guide de jeunes	+	+/-		+ insuffisant	non
...guide de touristes hiver	-	+	-	+ insuffisant	non
...guide de touristes été	+ insuffisant	+	-	partiellement insuffisant	non
...guide de seniors (randonnée)	inexistant	+	+	+ insuffisant	non
...guide d'escalade	-	+	inexistant	non	non
...gardiens de refuge	-	-	+	non	non
...guides professionnels	+ (insuffisant)	+		+/- (insuffisant)	non concerné
Le club dispose-t-il de fournitures adaptées ?	non	oui	non	Non	non
De telles fournitures sont elles envisagées ?	non	oui	non	non	non
Des articles sur le sujet paraissent ils régulièrement dans les revues ?	oui	oui	oui	oui	oui
Existe-t-il des poster sur le sujet ?	oui	oui	non	non	oui
Si oui sur quel sujet ?	Déchets Tabagisme Chemins Montagne & Nature Nature &	Escalade & nature Randonnée à ski & nature			Dessins de Samivel
Que reçoivent les chefs de course comme testes sur la Nature et l'Environnement ?	Pas de guides propres	Textes adaptés au type de guide	Pas de guides propres	Essentielleme nt géologie et flore	Texte standard pour tous les guides
Jugement		Essentiellement géologie Rien d'autre		De très bon à médiocre	Pas assez
Est ce que ton club devrait faire plus dans le domaine de la formation « Nature et Environnement Alpins » ?	oui	non	oui	oui	oui
Si oui quoi ?	Sensibilisatio n des gardiens de refuge et des visiteurs			Inclure dans la formation initiale et continue	Participation financière
Quelles possibilités vois tu dans le cadre du CAA ?	Echange d'idées et de projets	Outils communs et groupes de travail	Directives communes (y compris Logo)	Echange d'outils et d'expérience	Echange d'informations et d'articles